

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Forage à Haut-Mauco

Date : Sat, 30 Jul 2022 19:49:13 +0200

De : Georges Cingal <georges.cingal@orange.fr>

Répondre à : georges Cingal <Georges.cingal@orange.fr>

Pour : secrétariat Préfet des Landes <pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr>

Copie à : daniel.fermon@landes.gouv.fr, DDTM Nadine Chevassus
<nadine.chevassus@landes.gouv.fr>

Madame la Préfète,

Sachant à quel pont vous souhaitez que les lois et règlements soient respectés dans le département des Landes, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir communiquer à la SEPANSO sur quelle base le forage profond réalisé à Haut-Mauco sur le site d'agricvoltaïsme expérimental a été autorisé.

D'avance merci pour votre réponse.

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges Cingal

SEPANSO
